



1111718001

DATE DEPOT : 2011-12-14

NUMERO DE DEPOT : 2011R117513

N° GESTION : 1983B10521

N° SIREN : 328581202

DENOMINATION : SOCIETE D'ETUDES FINANCIERES ET D'AUDIT COMPTABLE - S

ADRESSE : 10 AV DE MESSINE 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 2011/06/30

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE I

83B10571

SOCIETE D'ETUDES FINANCIERES ET D'AUDIT COMPTABLE "SEFAC"

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes

Au capital de € 150 000

10, avenue de Messine

75008 Paris

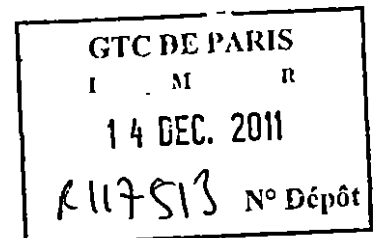
R.C.S. : Paris B 328 581 202

P 6 du 30/6/11

CH

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 30 JUIN 2011**

L'An deux mil onze,
Le trente juin,
A onze heures,



Les actionnaires de la société SEFAC, société anonyme au capital de € 150 000, dont le siège social est 10, Avenue de Messine -75008 Paris se sont réunis en Assemblée générale ordinaire et sur convocation faite par le Conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Serge MEHEUST, Président-Directeur Général.

Monsieur Philippe BLIN est appelé comme scrutateur.

Madame Brigitte LECAPLAIN est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, est certifiée sincère par les membres du bureau ainsi constitué.

Le Président constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent plus d'un quart du capital social.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président déclare, en outre, que Monsieur Laurent BLANCHARD, commissaire aux comptes, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la société,
- la feuille de présence à l'assemblée,
- les pouvoirs des actionnaires représentés,
- les copies des lettres de convocation,
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- le rapport de gestion du conseil d'administration,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président déclare que tous ces documents ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice 2010,
- Affectation du résultat,
- Approbation des conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce,
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Serge MEHEUST,
- Nomination d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant,
- Questions diverses.

Le Président présente le rapport de gestion du conseil d'administration et donne lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Le Président ouvre ensuite la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation du rapport du Conseil d'administration et la lecture de celui du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels au 31 décembre 2010 tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2010 comme suit :

	Euros
Bénéfice de l'exercice	256 414,76
Report à nouveau	40 128,60
	296 543,36
Montant distribuable	296 543,36
de la façon suivante :	
Distribution de dividendes 59 € par action	295 000,00
Report à nouveau	1 543,36
	296 543,36
Total	296 543,36

Le dividende sera mis en paiement le 1er septembre 2011.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée prend acte de la distribution de dividendes versés au titre des trois derniers exercices, en euros :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Dividende par action	40	50	36

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve ledit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Serge MEHEUST jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer le Cabinet CONSTANTIN ASSOCIES (représenté par Monsieur Philippe SOUMAH) demeurant 185, avenue Charles de Gaulle – 92524 Neuilly-sur Seine Cedex, enregistré au Registre du Commerce de Nanterre sous le n° 642 010 045, en tant que Commissaire aux compte titulaire jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2016, en remplacement de Monsieur Laurent BLANCHARD.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Anthony BRANDEL demeurant 155, boulevard Haussmann – 75008 Paris, en tant que Commissaire aux compte suppléant jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2016, en remplacement de Monsieur Pierre VALLY.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de la présente délibération pour effectuer les formalités légales.

°
° °

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à douze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



Le Président

Le Scrutateur

Le Secrétaire